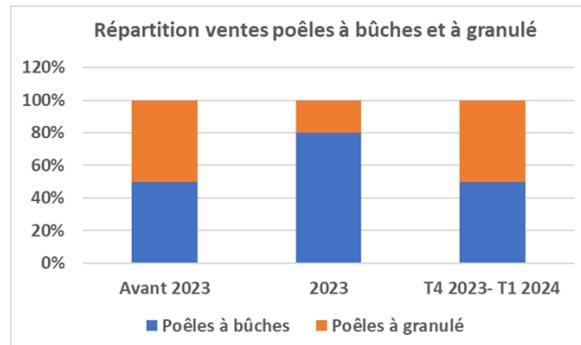
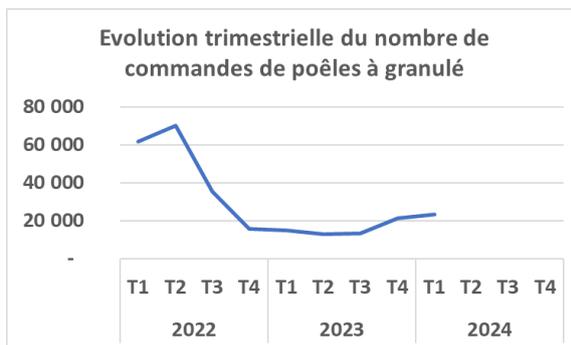


Chauffage au granulé de bois : la filière française reprend des couleurs en 2024

Propellet, l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, a tenu aujourd'hui une conférence de presse pour présenter le bilan de la saison de chauffe 2023-2024 et les perspectives de la filière. Malgré une conjoncture économique difficile, une ambiance géopolitique anxiogène, une contraction du marché de l'immobilier et de la construction, et un climat très doux, le secteur du chauffage au granulé de bois montre des signes encourageants de rebond et de croissance.

Bilan de la Saison de chauffe

Les appareils de chauffage au granulé de bois ont connu une reprise notable cette saison après une baisse des ventes en 2023. Les commandes de poêles à granulé ont augmenté de 36% par rapport au premier trimestre 2023 avec un retour de l'équilibre en magasin entre vente poêles à bûches et à granulé.. Le segment des chaudières à granulé est lui à la peine mais la filière s'attend aussi à un rebond à partir du 3^{ème} trimestre. En effet, il y a un décalage par rapport aux poêles du fait d'un parcours d'achat plus long. Le segment de collectif s'est maintenu en 2023 avec une croissance annuelle de 18% du parc installé sur les trois dernières années.

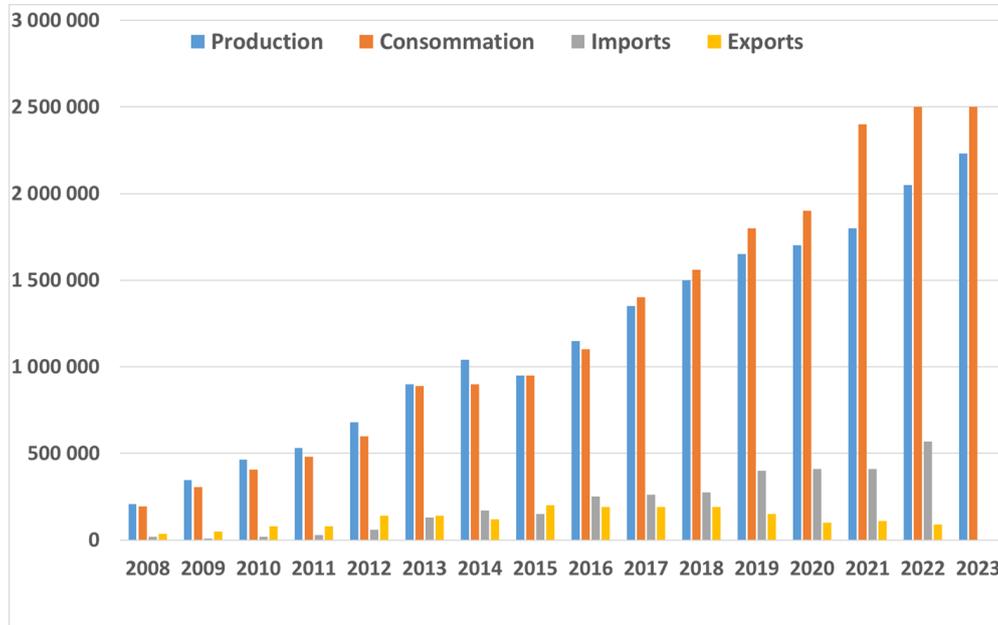


Production et Consommation de Granulé

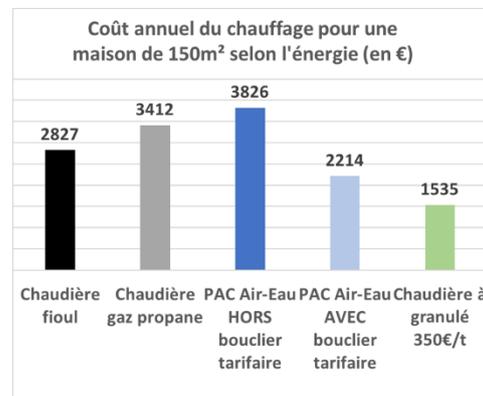
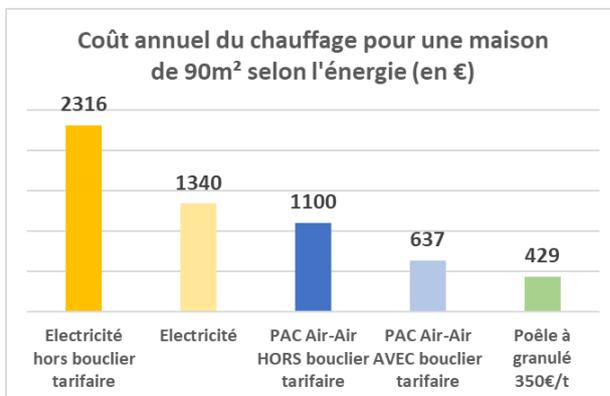
La production de granulé a atteint des niveaux record à 2,25 millions de tonnes, avec l'ouverture de trois nouvelles usines capables de produire 200 000 tonnes supplémentaires. Cette expansion devrait se poursuivre dans les années à venir, garantissant la stabilité de l'approvisionnement. On constate une stabilisation de la consommation en 2023 au niveau de 2022 à environ 2,5 millions de tonnes. Ce qui contribue avec un climat très doux, à des niveaux de stocks très importants.. Le granulé est produit à 95% à partir de sous-produits du sciage et 5% de coupes d'éclaircies ou sanitaires, soulignant l'importance de l'économie circulaire.

Les usines de production de granulé sont réparties sur l'ensemble du territoire français, garantissant une couverture nationale et une disponibilité optimale du produit. Cette répartition, combinée à une matière première issue à 100% de l'industrie forêt-bois, renforce l'engagement de la filière envers une économie circulaire et durable.

D'ici 2035, les volumes de bois utilisés dans la construction devraient être multipliés par trois, conformément aux objectifs de la réglementation environnementale RE2020, fournissant ainsi une matière première suffisante pour la production de granulé.



Le prix du granulé



Le chauffage au granulé reste une solution économique, apportant un bénéfice direct au pouvoir d'achat des ménages.

Les atouts du granulé de bois

Le chauffage au granulé présente de nombreux avantages :

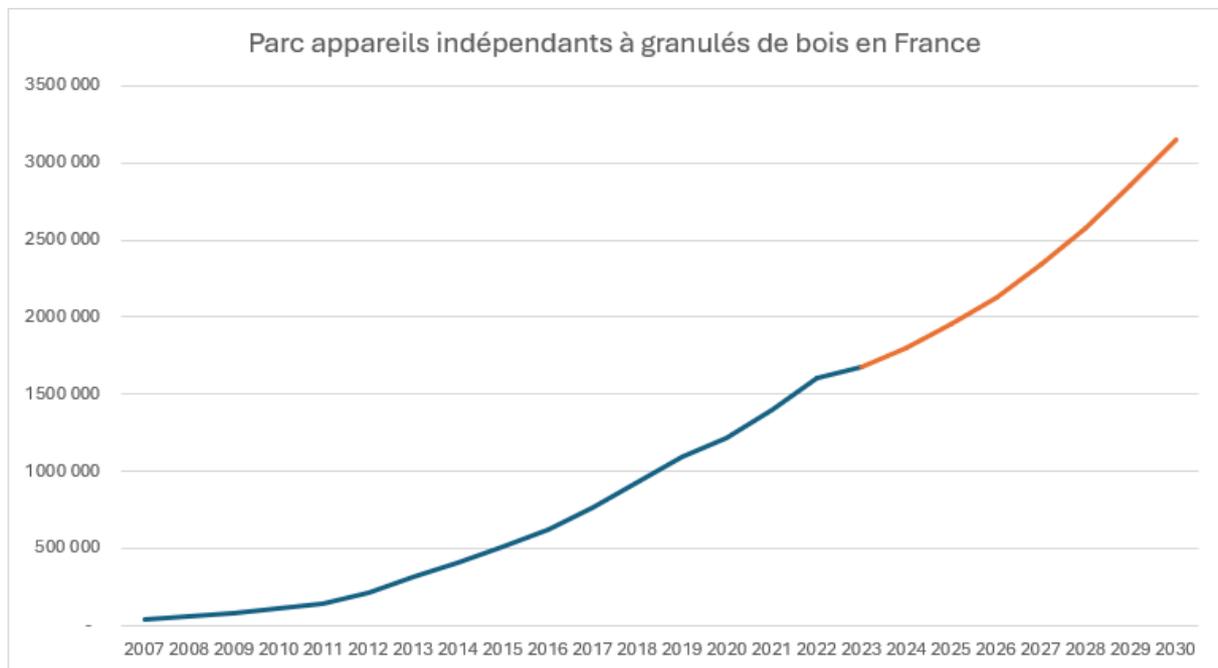
- Économie circulaire : Le granulé est produit à partir de sous-produits de l'industrie du bois.
- Énergie stockable et locale : Renforçant l'indépendance énergétique de la France.
- Durabilité et performance : Le granulé est une énergie renouvelable et propre, idéale pour réduire l'empreinte carbone et les émissions de particules

- Effacement électrique : Le granulé n'augmente pas la consommation électrique aux heures de pointes en hiver et permet ainsi d'accompagner le développement des pompes à chaleur et de limiter le risque de coupures électriques.

Les enjeux pour 2030

Propellet vise une croissance significative de la filière d'ici 2030, avec des projections atteignant un parc de 3,2 millions de poêles et 400 000 chaudières installées. Pour soutenir cette ambition, il est crucial de garantir la confiance des consommateurs par une stabilité des prix et des politiques de soutien de l'État, notamment à travers des aides financières et une communication efficace sur les avantages du mix énergétique incluant le granulé de bois.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) doit inclure des objectifs clairs pour la filière et sécuriser les ressources nécessaires.



Initiatives et Événements

Propellet lance un cycle de rencontres régionales pour renforcer la visibilité de la filière. La première "Matinée du Granulé" s'est tenue le 22 mai dernier en Auvergne-Rhône-Alpes avec la participation de Philippe Meunier, Vice-Président de la région en charge de la forêt et du bois, et de 15 institutionnels. Deux autres rencontres sont prévues en 2024.

Lors de l'événement national "Propellet Event" le 29 mai 2024 à Nantes, le député Laurent Croizier a souligné à juste titre que soutenir la filière du granulé de bois est essentiel pour le pouvoir d'achat des Français, l'indépendance énergétique du pays et le maintien de nos savoir-faire locaux.

Avec la députée Louise Morel, il avait rédigé le rapport d'initiative parlementaire sur la filière granulé publié en juin 2023 dans lequel l'importance stratégique du granulé de bois pour le chauffage est mis en avant.

« Le granulé de bois a toute sa place dans le mix énergétique français, au même titre que les autres énergies renouvelables. 1,8 million de foyers français en ont fait le choix. La filière granulé est au carrefour d'enjeux très actuels : la transition environnementale et énergétique qui nous oblige à trouver des alternatives durables aux énergies fossiles, et la réindustrialisation, créatrice d'emplois. C'est, de plus, une énergie économique pour les Français. Soutenir la filière granulé, c'est soutenir le pouvoir d'achat des Français, assurer notre souveraineté et notre indépendance énergétiques, maintenir et développer nos savoir-faire, et favoriser une production locale et vertueuse. » - **Laurent Croizier, Député MODEM du Doubs**

A RETENIR :

Bilan de la Saison de Chauffe

- ⇒ Reprise : Les commandes d'appareils de chauffage au granulé de bois ont augmenté de 36% pour les poêles à granulé au premier trimestre 2024 par rapport à 2023.
- ⇒ Chaudières à granulé : Une embellie attendue au 3ème trimestre.

Production et Consommation de Granulé

- ⇒ Production record : Ouverture de trois nouvelles usines, augmentant la production de 200 000 tonnes supplémentaires.
- ⇒ Économie circulaire : 95% du granulé produit à partir de sous-produits du sciage et 5% de coupes d'éclaircies ou sanitaires.
- ⇒ Répartition nationale : Les usines de production de granulé sont réparties sur l'ensemble du territoire français.
- ⇒ Prévisions 2035 : Multiplication par trois des volumes de bois utilisés dans la construction entre 2015 et 2035 sous l'effet de la réglementation RE2020.

Prix du Granulé

- ⇒ Prix moyen au premier trimestre 2024 : 390 €/tonne pour les sacs et 403 €/tonne pour le vrac

CONTACTS PRESSE

Clotilde Boué clotilde.boue@lecrieurpublic.fr – 07 81 34 24 19